vinetur

Au Karnataka, la taxation selon le degré d’alcool fait baisser de 2,4 % la consommation d’alcool pur par habitant

Les recettes d’accise ont progressé de 13,4 % et les ventes totales de 16 %, signe d’un virage vers des boissons moins alcoolisées

vendredi 13 novembre 2026



La consommation d’alcool pur par habitant au Karnataka a baissé de 2,4 % au cours des cinq mois clos en septembre, après que l’État a modifié le mode de taxation des boissons alcoolisées, selon une analyse publiée jeudi 12 novembre par la Brewers Association of India, une organisation professionnelle.

L’association indique que la consommation d’alcool pur par personne est passée à 1,59 litre entre mai et septembre, contre 1,63 litre sur la même période un an plus tôt. Cette baisse fait suite à l’instauration, le 11 mai, par l’État d’un système de taxation « Alcohol-in-Beverage », qui fixe les droits en fonction de la quantité d’alcool contenue dans une boisson, et non plus seulement de sa catégorie de produit.

Les chiffres suggèrent que les consommateurs n’ont pas simplement réduit leurs achats d’alcool dans leur ensemble. Selon l’association, le volume total de boissons alcoolisées vendu au Karnataka a augmenté de 16 % sur la période, alors même que la quantité d’alcool pur contenue dans ces boissons a diminué. Cela indique un virage vers des produits moins alcoolisés plutôt qu’un recul généralisé des achats de boissons.

La modification de la fiscalité semble avoir influé à la fois sur les habitudes d’achat et sur la formulation des produits. La bière et le vin ont représenté 45 % des ventes totales de boissons alcoolisées au Karnataka, contre 36 % un an plus tôt, indique l’association. Dans le même temps, plusieurs fabricants d’alcools étrangers fabriqués en Inde à bas prix (IMFL) ont réduit le degré d’alcool de leurs produits, de 42,8 % à 40 %. La teneur moyenne en alcool des IMFL vendus dans l’État est ainsi tombée à 40,5 %, selon l’association.

Les recettes de l’État ont évolué à l’inverse de la consommation d’alcool pur. Les recettes d’accise du Karnataka ont augmenté de 13,4 % sur un an, à 22 191,63 crore de roupies, entre avril et septembre, indique l’association. Cette combinaison de recettes en hausse et d’une teneur en alcool en baisse devrait attirer l’attention d’autres gouvernements des États indiens, où les taxes sur l’alcool constituent une source importante de recettes publiques.

Vinod Giri, directeur général de la Brewers Association of India, a souligné la rapidité du recul. Il a indiqué qu’il existait des exemples à l’échelle internationale de baisse de la consommation d’alcool après l’adoption de taxes davantage liées à la teneur en alcool,

mais a qualifié l’évolution observée au Karnataka d’inhabituellement rapide.

Les données font également état d’une évolution plus modeste des volumes de spiritueux que de leur teneur en alcool. Les ventes d’IMFL en caisses ont augmenté de 1,1 % entre avril et septembre, contre un recul de 1 % sur la même période un an plus tôt. Les ventes de spiritueux ne se sont donc pas effondrées sous le nouveau régime, mais les produits vendus semblent contenir moins d’alcool en moyenne.

Cette évolution dépasse le cadre du Karnataka, car elle constitue un premier exemple de la manière dont une politique fiscale directement liée à la teneur en alcool peut remodeler le marché des boissons. Si cette tendance se confirme, un tel système pourrait inciter les brasseurs, les producteurs de vin et les distillateurs à modifier leurs recettes, à réduire le degré d’alcool et à repositionner leurs marques pour rester compétitifs, en particulier dans les segments à bas prix, où de faibles variations de la fiscalité peuvent fortement influer sur les prix en rayon.

Cela pourrait être particulièrement important sur un grand marché des spiritueux comme celui du Karnataka, où les IMFL à bas prix occupent depuis longtemps une place centrale. Un système qui favorise une teneur en alcool plus faible pourrait avantager la bière et le vin, encourager des versions plus légères des spiritueux et modifier la concurrence entre les catégories. Il pourrait également inciter les fabricants à revoir leurs emballages, leurs prix et leurs marges, à mesure que les consommateurs se tournent vers des produits moins alcoolisés.

Le Karnataka est l’un des plus grands marchés de l’alcool en Inde ; les producteurs et les investisseurs suivent donc de près les changements de politique dans cet État. Les résultats obtenus devraient alimenter le débat sur la question de savoir si les taxes sur l’alcool doivent être conçues principalement pour maximiser les recettes ou aussi pour influer sur les boissons consommées et leur degré d’alcool.

Pour l’instant, l’évolution la plus nette concerne la teneur en alcool. Davantage de boissons ont été vendues au Karnataka entre mai et septembre, mais leur teneur moyenne en alcool a diminué après la modification fiscale du 11 mai, selon l’analyse de la filière.